

## **Anne Hidalgo annonce un renforcement des liens entre Paris et le monde rural**

**Anne Hidalgo a annoncé lundi, devant le Conseil de Paris, une série de mesures en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables. Elles contribueront notamment à renforcer les liens entre Paris et le monde rural, à l'échelle de l'Île-de-France et de la France.**

C'est par ce qu'elle est entourée des terres les plus fertiles d'Europe, pourvoyeuses de cultures diversifiées, que Paris est historiquement devenue vitrine de la gastronomie et de la qualité des produits français. Cette situation lui donne de nombreux atouts pour construire une stratégie d'alimentation durable et une agriculture urbaine innovante. La Ville a ainsi développé ces dernières années un ensemble de politiques cohérentes pour participer au développement d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié.

Lundi, devant le Conseil de Paris, Anne Hidalgo a appelé à renforcer les efforts dans ce domaine, en s'engageant résolument pour une agriculture locale et la transformation à courte distance de produits franciliens, qui soient « un gage de qualité pour les consommateurs, et une source de valeur ajoutée et de revenus stables pour les producteurs ». Il s'agit aussi, pour la Maire de Paris, « de garantir l'accès à une nourriture et des produits de qualité pour tous, et de réduire ainsi les inégalités sociales et de santé ».

Sous la forme d'un plan stratégique, doté d'une trentaine de mesures – portées par Pénélope Komites, Célia Blauel, Olivia Polski, Antoinette Guhl, Jean-Louis Missika, Mao Peninou, adjoints à la Maire – Paris entend prendre toute sa place dans la construction d'un système alimentaire durable créateur de nouveaux liens entre urbains et ruraux, que ce soit par la poursuite du programme des Parisculteurs, par la mise en œuvre du plan Alimentation durable, par le soutien à l'économie solidaire et au commerce de proximité, par l'innovation gastronomique, par les plans de lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'une logistique durable, la production de compost ou la méthanisation.

### **Les mesures annoncées lundi devant le Conseil de Paris :**

- Le lancement de l'élaboration d'une stratégie de Paris pour une alimentation durable.

- La création d'une École parisienne de la permaculture, qui s'appuiera sur une offre de formation portée par l'École du Breuil en lien avec la Ferme de Paris.
- L'aménagement d'une nouvelle parcelle permacole au sein de la Ferme de Paris, créée à travers le lancement d'un appel à projets pour développer une activité de maraichage bio productif.
- Le développement par l'école du Breuil d'actions de formation en agriculture urbaine dans le cadre de son nouveau projet pédagogique.
- La création d'un Quai fermier, marché réservé aux producteurs locaux, dans la continuité de la reconquête des rives de la Seine.
- L'installation de nouvelles fermes urbaines pédagogiques, dans de grands espaces verts parisiens intra-muros.
- La création d'une vingtaine de jardins partagés et d'un jardin pédagogique supplémentaires en 2017.
- La mise en œuvre par la Ville de Paris du Plan compost 2017-2020.
- La culture de l'orge et du houblon dans le Bois de Vincennes en vue de produire et de brasser une bière de Paris.
- La protection du visuel « Miel de Paris » auprès de l'Institut national de la Propriété industrielle.
- Le lancement d'un plan d'actions en faveur des métiers du développement durable dans lequel figurera l'agriculture urbaine sur le modèle de « Paris code ».
- La création de Trophées de l'Agriculture Urbaine par la Ville de Paris, afin de valoriser les « agriculteurs parisiens ».
- La signature d'un partenariat avec la Garde républicaine pour développer des projets d'agriculture urbaine et valoriser la masse de fumier retirée chaque année (6.000 tonnes).
- La création d'une 2e halle alimentation à Paris, qui sera située dans le 14e arrondissement.
- La signature d'un accord cadre de partenariats avec AgroParisTech en 2017.
- Le développement de l'événement «Les 48 heures de l'agriculture urbaine », organisé par La SAUGE en partenariat avec la Ville, dont la prochaine édition se déroulera les 18 et 19 mars 2017.

- Le collectif Cultivons la Ville proposera à partir de février 2017 des projets d'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'agriculture urbaine.
- Le lancement de l'appel à projets « Parisculteurs 2 ».
- L'organisation de « BiodiversiTerre », véritable salon de l'agriculture urbaine, sur l'avenue Foch du 3 au 5 juin 2017.
- Le lancement d'un nouvel appel à projets portant sur la création de nouveaux emplacements pour les Food trucks, en plus des treize emplacements déjà existants.
- La construction de partenariats avec la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France avec les acteurs du Pôle Abiosol (Champs des possible, GAB Ile-de-France...).
- Le lancement du projet Solidarité Paris-Campagne.
- La création de la plateforme « végétalisons Paris ».
- La signature de partenariats avec des acteurs clés du financement participatif - les plateformes de crowdfunding, MiiMOSA et ULULE - afin de dynamiser le financement de projets dédiés aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

**Contact presse** : Marion Fonteny / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61